



# Fiche d'adhésion/renouvellement au CTB

## Saison 2021 / 2022

Disciplines pratiquées :                      10 mètres                      25 mètres                      50 mètres                      100 mètres

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... Date contrôle de connaissances : .....

N° Licence : ..... Détection :            B 1°            B 2°            B 4°

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. Personnel : ..... Tél. professionnel : .....

Tél. portable personnel : ..... Tél. portable professionnel : .....

E-mail personnel : .....

E-mail professionnel : .....

ADHESION AU CTB	Tarifs Adhésions	Cocher
Nouvel Adhérent (Adulte)	209 €	
Renouvellement (Adulte)	159 €	
Jeune (- 20 ans)	124 €	
Adhésion en 2 <sup>ème</sup> club	115 €	
Mutation (licence payée à l'ancien club)	135 €	
<b>Réduction si résident Blagnac</b>	<b>- 15 €</b>	

**PAIEMENT** : L'adhésion est individuelle et valable du **01 septembre 2021 au 31 août 2022**

Montant :  
Chèque      Coupons Sport ANCV      Chèques vacances      Participation CE      Tickets sports      Numéraire

Chèque à libeller à l'ordre du CTB. Paiement à joindre à ce formulaire avec une autorisation parentale pour les mineurs et, **pour une première demande ou une mutation**, justificatif de domicile + photocopie pièce d'identité + 2 photos d'identité + Volet 3 du casier judiciaire et certificat médical pour toute demande.

Date : .....                      Prise de connaissance et acceptation du Règlement Intérieur  
Signature du membre

### IMPORTANT

La licence FFTir sera établie par la Fédération et reçue au club généralement dans un délai de 1 à 4 semaines après paiement.



**Pas de licence,  
Pas de Tir !**

**CIBLE TIR BLAGNACAIS**  
Complexe sportif de Naudin  
27, chemin du Moulin de Naudin  
31700 BLAGNAC

cibletir@gmail.com  
Tél. : 06 09 40 42 27  
05 61 15 75 78  
cible-tir-blagnacais.com



# CERTIFICAT MÉDICAL

**Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif**

**Saison 2021/2022**

Je soussigné (e), Docteur en Médecine .....

Certifie avoir examiné ce jour : Monsieur  Madame

Nom : .....

Prénom : .....

Né (é) le : ..... à : .....

Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date:.....

Cachet du médecin

Signature du médecin

Textes de référence :

Code du Sport : L.231-2 ;

L.231-2-3 :

*Pour les disciplines, énumérées par décret, qui présentent des contraintes particulières, la délivrance ou le renouvellement de la licence ainsi que la participation à des compétitions sont soumis à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée. La délivrance de ce certificat est subordonnée à la réalisation d'un examen médical spécifique dont les caractéristiques sont fixées par arrêté des ministres chargés de la santé et des sports.*

*Les contraintes particulières mentionnées au premier alinéa du présent article consistent soit en des contraintes liées à l'environnement spécifique dans lequel les disciplines se déroulent, au sens de l'article L. 212-2, soit en des contraintes liées à la sécurité ou la santé des pratiquants. Elles tiennent compte, le cas échéant, des spécificités des personnes mineures.*

D.231-1-5 §3 :

*Les disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 sont énumérées ci-après :*

*... §3 Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ;...*

A.231-1 §5 :

*...§5 Pour les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, une attention particulière est portée sur :*

*– l'examen neurologique et de la santé mentale ;*

*– l'acuité auditive et l'examen du membre supérieur dominant pour le biathlon ;*

*– l'examen du rachis chez les mineurs pour les tireurs debout dans la discipline du tir ;...*